

C
A
P

Maintenance des véhicules automobiles.

option B : véhicules de transports routiers

Ce CAP forme des ouvrier-ère-s qualifié-e-s chargé-e-s de l'entretien courant et de la réparation des véhicules industriels : poids lourds, véhicules de transport en commun.

Il-elle intervient en atelier sur des véhicules de toutes marques et doit être capable :

- d'accueillir le conducteur et d'écouter sa demande ;
- d'organiser son poste de travail en respectant les règles de sécurité ;
- d'assurer les opérations de révision et de maintenance périodique des véhicules ;
- de diagnostiquer les pannes simples, identifier les pièces nécessaires à l'intervention, s'approvisionner en pièces de rechange, remplacer ou réparer les éléments défectueux ;
- de réaliser les mesures et contrôles des systèmes mécaniques, électriques, hydrauliques et pneumatiques du véhicule
- d'effectuer les réglages de base selon les normes du constructeur ou de la réglementation ;
- de renseigner les fiches techniques d'intervention et de fournir les éléments nécessaires à la facturation ;
- de rendre compte, à l'entreprise et au client, de l'intervention réalisée.

Il-elle peut être amené-e à se déplacer pour effectuer un dépannage ou des essais sur véhicule. Ce métier demande une adaptation permanente aux nouvelles technologies électroniques, informatiques et aux nouveaux matériaux utilisés.

Débouchés

Sous la responsabilité d'un-e chef-fe d'équipe, d'atelier ou d'entreprise, le-a mécanicien-ne travaille chez les concessionnaires et agents de marque, dans les réseaux après-vente des constructeurs, les garages indépendants, les ateliers de maintenance d'entreprise de transport routier, les parcs d'entretien de véhicules d'administrations, etc.

Métiers accessibles :

- Contrôleur-euse technique automobile
- Technicien-ne automobile

Accès à la formation

- Après la troisième, en 2 ans.

Statistiques

Formation moyennement demandée en Nouvelle-Calédonie

Programme

Matières	Horaires hebdomadaires	
	1 ^{re} année	2 ^e année
Français, histoire-géographie éducation civique	4h	4h
Mathématiques –sciences physiques et chimiques	3h30	3h30
Langue vivante	2h	2h
Arts appliqués et cultures artistiques	2h	1h30
Education physique et sportive	2h30	2h30
Prévention santé environnement	1h	1h30
Enseignement technologique et professionnel	18h	18h
Enseignements facultatifs :		
Atelier d'expression artistique	2h	2h
Atelier d'éducation physique et sportive	2h	2h

Descriptif des matières

Outre l'enseignement général commun à tous les CAP, la formation apporte des connaissances spécifiques.

Enseignement technologique et professionnel :

- analyse technique ;
- dessin technique ;
- technologies des véhicules ;
- mise en oeuvre d'interventions sur véhicules ;
- systèmes et composants techniques étudiés : motorisation ; allumage, alimentation en carburant et en air, injection ; transmission, embrayage, boîte de vitesse ; liaisons au sol, suspension, direction, pneumatiques ; freinage ; circuits de charge, démarrage, éclairage, signalisation ; chauffage, climatisation ; équipements électriques, etc.

Stages

12 semaines de stage en entreprise réparties sur les deux ans

Examen

Unités professionnelles :

- Analyse fonctionnelle et technologique, coeff. 4
- Réalisation d'interventions sur un véhicule, coeff. 13 (dont coeff. 1 pour la prévention santé environnement)

Unités d'enseignement général :

- Français et histoire – géographie – éducation civique, coeff. 3
- Mathématiques – sciences physiques et chimiques, coeff. 2
- Education physique et sportive, coeff. 1
- Epreuve facultative : Langue vivante étrangère

Poursuites d'études

Même si ce diplôme prépare à l'exercice d'un métier, des poursuites d'études sont cependant envisageables.

Par exemple :

- Bac pro Maintenance de véhicules automobiles option véhicules industriels
- Mention complémentaire (MC) Maintenance des systèmes embarqués de l'automobile
- MC Maintenance des moteurs diesel et de leurs équipements

Où se former en Nouvelle Calédonie ?

• En lycée privé :

- LP Pierre Gueneau, BOURAIL

en savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

Consultez les documents* de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Diplômes « Du CAP au BTS / DUT »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO) de Nouméa :

10, rue Georges Baudoux

98845 Nouméa

Tel (687) 27.53.28 www.cio@ac-noumea.nc

N'hésitez pas à rencontrer un-e conseiller-ère d'orientation-psychologue.